



Le service de la police municipale de Prévessin-Moëns, à travers l'opération "**tranquillité vacances**", vous propose d'effectuer à titre gratuit, une surveillance de votre maison durant votre absence.

Pour cela, quelques jours avant de partir, vous devrez remplir la partie droite de ce formulaire afin de signaler votre départ. Ce formulaire devra être retourné à la Mairie ou à la police municipale.

Si vous devez laisser un badge ou une clé (pour une ouverture d'un portail), merci de laisser un double avec la fiche d'inscription jointe. La clé ou le badge devra être récupéré au poste de la police municipale dès votre retour.

Une copie de votre demande sera transmise par le service de la police municipale au service de la Gendarmerie Nationale qui pourra effectuer des passages lors de leurs surveillances.



Ville de Prévessin-Moëns

Fiche d'inscription

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Nom et prénom du demandeur :
.....

Adresse de l'habitation à surveiller :.....
.....

01280 PREVESSIN-MOENS

Adresse mail :.....

Téléphone :/...../...../...../..... Ou/...../...../...../.....

Digicode : oui non si oui n°:.....

Personne autorisée à entrer :.....
.....

Téléphone :/...../...../...../..... Ou/...../...../...../.....

Personne à aviser en cas d'anomalie :.....
.....

Téléphone :/...../...../...../..... Ou/...../...../...../.....

Période d'absence : du/...../..... Au/...../..... Inclus

Existence Alarme : oui non Coordonnées :.....

Remise d'une clé ou badge (conseillé) : oui non

Remarque(s) :.....
.....